

NYON Le Conseil communal, réuni lundi soir, encourage la Municipalité à poursuivre ses efforts dans ce domaine.

L'Asse pourrait produire de l'énergie verte



L'eau fouguese des rivières est une source d'énergie à valoriser. En Suisse, l'énergie hydraulique représente 56% de la consommation électrique dont 9% sont issus de microcentrales. ARCHIVES LA CÔTE

MARIE-CHRISTINE FERT
m-c.fert@lacote.ch

L'idée de l'écologiste Christian Pühr et de l'élu du Parti indépendant nyonnais Robert Jenefsky de construire des microcentrales hydrauliques le long de l'Asse et/ou du Boiron pouvait paraître surprenante. Dans un postulat présenté en janvier dernier au Conseil communal, ils demandaient à la Municipalité de se pencher sur cette question. Partant du principe que cette énergie renouvelable couvrirait les besoins de 750 000 ménages en Suisse, ils estimaient que les possibilités de mettre en place de telles microcentrales devaient être étudiées.

Lundi soir, le Conseil communal a validé le rapport de la Municipalité sur ce sujet, l'encourageant à poursuivre ses efforts dans ce domaine. Car l'Exécutif a lancé en 2010 un premier pro-

jet de microcentrale hydraulique sur le cours d'eau de l'Asse. Il est notamment question de rénover celle de Rive qui turbine les eaux épurées. Un changement de turbine et la mise en place d'une déviation des eaux de l'Asse pourraient générer une hausse de 150 à 250% de l'énergie produite.

Subventions fédérales

Les résultats d'une étude lancée en juillet 2011 pour mesurer le débit de l'Asse devraient être connus dans un an. Le dossier est sur liste d'attente pour décrocher le label Swissgrid. Si la Ville l'obtient, elle pourra prétendre à des subventions fédérales. Par ailleurs, elle aura l'opportunité de pouvoir vendre à un meilleur prix l'énergie produite: 23 centimes par kWh contre 10 centimes actuellement.

Quant à savoir s'il serait possible d'exploiter d'autres cours

d'eau nyonnais, la Municipalité répond que «L'Asse a un fort potentiel mais (que) le Boiron présente des débits beaucoup plus faibles, difficiles à exploiter. Néanmoins, le Boiron est conservé comme un potentiel pour la production d'énergie renouvelable. A ce jour, il n'y a aucune mesure de débit sur le cours d'eau mais l'étude sur les cartes de danger, pilotée par le Canton, va nous permettre d'acquiescer ces données courant 2012.» Exit le Cossy et le Corjon jugés trop petits.

Pour les instigateurs du projet, tout est maintenant une question de suivi du dossier. A noter que l'UDC Christian Udasse a déposé dernièrement un postulat demandant la création d'une commission de l'énergie renouvelable. A l'instar de celles qui existent déjà pour les finances et la gestion, elle aurait notamment pour mission de rendre compte de l'évolution des projets. ●

URBANISME

Un ancien syndic chef intérimaire



ARCHIVES LA CÔTE

Décidément le Service de l'urbanisme de la Ville de Nyon est victime du mauvais sort. Le chef de service, Hubert Silvain, est absent pour un congé maladie de durée indéterminée. Une annonce qui fait suite à l'absence pour maladie de la municipale Fabienne Freymond Cantone dont les dossiers ont été repris par sa collègue Elisabeth Ruey Ray. Pour continuer à faire fonctionner ce service ô combien stratégique, la Municipalité a décidé de faire appel à l'ancien syndic de Tolochenaz, François Girard (photo), économiste et chef d'entreprise à la retraite. Il dirigera ce service à 50%. Pour rappel, ce n'est pas la première fois que cette entité n'a pas de responsable durant une longue période. Hubert Silvain avait pris ses fonctions le 1^{er} mars 2008. Il avait succédé à Nathalie Pagano. Suite à un congé maternité en janvier 2007, elle avait démissionné au mois d'août suivant. ● MCF

ENVIRONNEMENT

La Ville de Nyon va avoir son miel

Le Conseil communal a suivi les élus Verts, Christian Pühr et Bernadette Nelissen, dans leur demande d'installation de ruchers urbains. Ils ont demandé à la Municipalité qu'elle examine cette proposition. Pour les deux écologistes, les abeilles étant en voie de disparition, poser des ruchers en ville, est important pour leur sauvegarde. Ne serait-ce que parce qu'elles disposent d'espaces verts dotés d'une grande biodiversité, notamment florale. Mais encore faut-il faire attention aux lieux d'installation de ces ruchers, a commenté le PLR Maurice Gay. L'élu a exprimé des réticences en lisant dans le rapport qu'ils pourraient être situés dans des jardins publics, des lieux très fréquentés par les enfants. ● MCF

AMBIANCE

De la zapette au torticolis

«Qui a pris la télécommande 356?» Lundi soir, avant le début de la séance du Conseil communal le président Christian Pühr s'égosillait la voix en tentant de remettre un peu d'ordre dans le méli-mélo des zapettes destinées aux élus pour voter les préavis. Le rodage se poursuit donc pour le vote électronique avec une deuxième séance qui a connu encore des surprises; certains élus oubliant, par exemple, de voter dans le temps imparti ou se trompant de touche. «A main levée, ça irait aussi bien!» a-t-on même entendu marmonner dans le fonds de la pièce.

Sacrés grincheux! Ceci étant, il y a une conséquence à laquelle les instigateurs de cette installation – pour mémoire, elle résulte d'une motion de Christine Vuagniaux et de Robert Jenefsky – n'avaient pas pensé: outre les tendinites des doigts, les risques de torticolis! Et oui! Comme l'a souligné le socialiste Philippe Beuret, si la configuration de la salle reste en l'état, les consultations chez les kinés et autres physiologistes vont être en augmentation. Notamment parmi les élus PS. Car ils sont au pied du mur... qui supporte le tableau d'affichage. «On ne le voit pas!, on est obligé de tourner la tête!», s'est-il gentiment plaint. Qui plus est, les conseillers communaux ne sont pas tous égaux, zapette à la main. A l'extrême



Il faut appuyer sur la zapette puis tourner la tête. ALEXIS VOELIN

droite de la pièce, les élus UDC ont plus de recul pour tourner leur cou!

On le voit, les nouvelles technologies peuvent engendrer des nuisances insoupçonnées. Histoire de calmer les douleurs, faudra-t-il faire appel à un ergonome pour installer ce tableau de manière à ce que les élus, le bureau du Conseil, la Municipalité... et la presse ont une bonne vision? Faudra-t-il que la Municipalité dépose un crédit d'étude? A moins que nos amis grincheux trouvent une bonne combine pour refourguer le tout à un bon prix à une autre commune...

On attend avec impatience la prochaine séance! ● MCF

BUVETTE DE LA PLAGE DES TROIS-JETÉES

Attendre mi-décembre

Tant l'UDC Jean-Paul Ursenbacher que Pierre Girard du Parti indépendant nyonnais n'ont pas caché leur irritation concernant la situation de la buvette de la plage des Trois-Jetées. Le bâtiment appartient à la Ville qui a confié, ce printemps, sa gestion à l'Association Bains des Trois-Jetées. Elle-même avait sous-traité à un gérant qui a fermé l'établissement le 31 août. «C'est dommage. J'espère que pour l'année prochaine, la Municipalité va étudier le dossier plus sérieusement», a commenté le premier. «Fermer le

31 août, c'est navrant! On doit avoir affaire à des professionnels plutôt qu'à une association qui soustraite», a renchéri le second. Leur répondant, Daniel Rossellat a parlé «d'une expérience malheureuse pour tout le monde». Le syndic a aussi évoqué «les limites du bénévolat» et le délai très court qui s'est écoulé entre le départ du précédent gérant et le début de la belle saison. Le dossier est entre les mains de la municipale Stéphanie Schmutz. On devrait en savoir plus sur l'avenir de cette buvette à mi-décembre. ● MCF

SOCIÉTÉ La question des requérants d'asile a été abordée à deux reprises lors du Conseil communal.

Les requérants, entre pétition, récupération et manifestation

Lundi soir, au nom du groupe socialiste, Raymond Carrard avait des arguments pour que la pétition contre la construction d'un pavillon provisoire, route de l'Étraz, ne soit pas transmise à la Municipalité pour étude et rapport. Elle avait été initiée par Josette Gaille du Parti libéral radical et l'UDC André-Francis Cattin et avait recueilli 317 signatures. Farouchement contre ce projet, les deux conseillers communaux ont déposé un recours au tribunal cantonal contre l'octroi du permis de construire et attendent avec impatience le jugement. «Sans ce recours, l'abri PC en Oie aurait déjà pu être fermé l'an passé», a tenu à souligner Raymond Car-

rard. Tentant une ouverture en direction de la droite, il a rappelé que le Conseil de fondation Esp'Asse à l'origine de ce projet ne peut être suspecté «de naïveté, d'angélisme ou d'irresponsabilité». Et de citer trois éminents représentants du Parti libéral radical: l'ancien préfet Jean-Claude Christen, la députée Catherine Labouchère et l'ancien syndic de Prangins Hans-Rudolphe Kappeler. Dans sa lancée, il a évoqué le démantèlement la semaine dernière d'un réseau de trafiquants de drogue à Saint-Cergue impliquant principalement «des gens biens de chez nous». «Il faut espérer qu'on cessera désormais d'incriminer systématiquement les re-



Une septantaine de personnes a assisté, hier soir, à la séance d'information qui a tourné au débat. TATIANA HUF

quérants d'asile à propos de la drogue», a-t-il conclu.

En dépit d'un argumentaire étoffé, le Parti socialiste n'arri-

vera pas à inverser la tendance car même au sein de leurs amis Verts, les avis étaient partagés. Ainsi Pierre Wahlen a justifié son vote en expliquant que sur la forme le texte était recevable. «Il en va de la démocratie, il faut que la Municipalité réponde», a-t-il argumenté.

Acte II en fin de conseil lors des communications municipales. Daniel Rossellat n'a pas caché son mécontentement en découvrant, vendredi dernier, dans la page Forum de notre journal un courrier d'une conseillère communale invitant la population à manifester hier soir devant la caserne des pompiers: la Municipalité devait rencontrer des habitants du

quartier des Fontaines en présence de représentants de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants. Sans citer le nom de l'élu, le syndic a rappelé qu'il s'agissait d'un sujet sensible abordé dans le cadre d'une rencontre privée qui nécessitait un climat de respect. «Je regrette la récupération polémiste», a-t-il déploré. Interrogée, l'élu en question, Suzanne Favre, du Parti libéral radical, persiste et signe. «Je ne regrette pas ce courrier. Dans le quartier les gens sont excédés», insiste-t-elle. En tout cas, elle a pu compter sur la présence de voisins, mais aussi, et ce n'est pas une surprise, d'André-Francis Cattin et de Josette Gaille... ● MCF